



**Section de la Nièvre**

Bourse du travail  
Boulevard Pierre de Coubertin  
58000 Nevers  
Tel: 0386611860 Fax: 0386215374  
Mel: snes-nievre@dijon.snes.edu

## CIRCULAIRE N°2

### SOMMAIRE

§ Grève le 18 Octobre,  
§ Compte Rendu de l'audience IA du 13 septembre,  
§ Préparation du CTPD de rentrée,  
§ Annexes : Enquête : Rentrée 2007 (pour les collègues)

### GRÈVE LE 18 OCTOBRE

C'est à une série d'attaques en règle que l'Éducation Nationale est confrontée :

- Suppressions de 9000 postes d'enseignants dans le second degré à la rentrée 2008 avec un cortège de mesures de cartes scolaires et de fermeture de sections dans nos établissements, ainsi qu'une forte diminution du nombre de postes aux concours (environ 3000) qui annonce déjà des suppressions de postes en grands nombres à la rentrée 2009.
- Annonce de la remise en cause du recrutement par concours et de notre statut par le président : « le corps doit devenir l'exception ».

Ceci aura des conséquences pour la formation de la jeunesse du pays, sous un affichage de modernisation des services publics et de compréhension de la pénibilité du métier d'enseignant, c'est une augmentation de cette même pénibilité qui se prépare avec toujours plus de classes par professeur et plus d'élèves par classe, toujours plus de collègues en services partagés. De plus, avec la remise en cause du statut et des concours, c'est la neutralité du service public et l'indépendance des enseignants que l'on met en péril. Ces principes sont pourtant les fondements des services publics et les seuls qui permettent de garantir un traitement équitable de chaque usager sur tout le territoire.

Dans le même temps de nombreux contractuels ont été licenciés fin juin. Ils sont aujourd'hui au chômage et souvent n'ont encore touché aucune allocation depuis la fin de leur contrat.

Ce n'est pas en poursuivant dans ce sens que nous allons améliorer la formation de la jeunesse. Contrairement au gouvernement nous ne voulons pas seulement un affichage d'amélioration, mais une réelle amélioration du système éducatif car c'est l'avenir du pays qui est bradé avec ces décisions. C'est pour cela que **la FSU appelle à la grève le 18 octobre**. Pour que l'on cesse ce saccage de l'Éducation Nationale sur l'autel d'économies budgétaires qui sont d'ailleurs ridicules au regard des sommes dépensées par ailleurs. **Il nous faut agir dès maintenant, avant le vote du budget et les tables rondes sur le métier d'enseignant et la fonction publique.**

### COMPTE RENDU : AUDIENCE IA

La SNES et SNUIPP ont été reçus en audience par l'Inspecteur d'Académie le 13 septembre. Nous avons fait remarquer que l'assouplissement de la carte scolaire avait déjà des conséquences cette année avec notamment un transfert d'élèves de certains collèges de Nevers vers le collège Victor Hugo et le collège de Varennes Vauzelles, c'est à dire les deux seuls collèges de l'agglomération de Nevers qui ne sont pas classés ZEP. Nous lui avons fait part de nos craintes quant aux conséquences sur les structures d'établissements et à l'organisation du tri des dossiers de dérogation lorsque les capacités d'accueil d'un établissement seront atteintes. L'Inspecteur d'Académie a reconnu ce phénomène avec les fermetures de classes que cela pourra provoquer l'an prochain. Concernant le tri des dérogations, il nous a précisé que des outils seront mis en place pour que les chefs d'établissement puissent préserver la mixité sociale. Nous avons rappelé nos craintes sur la suppression de la carte scolaire qui risque de créer de véritables établissements guettos, avec à terme des risques de fermetures pour les

établissements les moins demandés et une mise en concurrence des établissements très éloignée des principes du service public.

Concernant l'accompagnement scolaire sur les établissements ZEP et REP, l'Inspecteur d'Académie a précisé que 13680 HSE étaient attribuées à la Nièvre pour assurer cet accompagnement. Ces HSE permettront de rémunérer les enseignants volontaires et des vacataires si les enseignants sont en nombre insuffisant. L'Inspecteur a précisé que les associations sportives pourront aussi intervenir mais uniquement sur des projets pédagogiques précis. La répartition de ces heures se fera au prorata du nombre d'élèves entre les établissements concernés, les heures non consommées permettront de mettre en place un accompagnement scolaire dans d'autres collèges (La Machine par exemple). L'Inspecteur a fait état de difficultés dans la mise en place de cet accompagnement scolaire dans la REP du Morvan en raison des contraintes imposées par le ramassage scolaire. Nous avons souligné que, compte tenu des projets gouvernementaux de réduction de l'horaire hebdomadaire des élèves, il y avait un risque de voir transférer un certain nombre d'activités proposées à tous les élèves dans la journée vers le créneau horaire de l'accompagnement duquel risquent d'être exclus les élèves socialement les plus défavorisés.

Le troisième thème général que nous avons abordé concernait la volonté affichée par le Recteur d'aller vers des mises en réseau des petits collèges ruraux et des directions uniques pour les cités scolaires. L'Inspecteur d'Académie a expliqué que le Recteur faisait référence aux trois collèges de la Puisaye dans l'Yonne : direction unique pour les trois collèges, avec peut être à terme une fusion d'établissements, mais que concernant la Nièvre, même si la réflexion était engagée, la situation n'était pas mûre pour s'engager dans ce type de dispositif. Il a précisé que la taille de certains collèges poussait tout de même à réfléchir à cette question.

## PRÉPARATION DU CTPD DE RENTRÉE

Le CTPD de rentrée aura lieu le 19 octobre 2007, nous vous sollicitons pour compléter l'information du SNES sur les éventuels problèmes survenus dans votre collège à l'occasion de cette rentrée 2007.

**En effet, il est important de nous faire remonter les difficultés présentes au niveau local pour préparer le CTPD de rentrée et pour mieux vous défendre.**

Pour faciliter la collecte d'informations, vous pourrez renvoyer l'enquête « rentrée 2007 » ci-jointe.

N'hésitez pas à rajouter tout autre problème auquel nous n'aurions pas pensé.

Bien cordialement,  
Le Secrétariat Départemental  
Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET, Michel ROUGIER